

Casier Philippe  
chez Lucas  
87330  
saint martial sur isop

Messieurs les Commissaires Enquêteurs  
Mairie de Saint Barbant  
87330 St Barbant

Saint Barbant le 15 octobre 2018

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Suite à ma visite du 17 septembre 2018 je vous fais part des raisons pour lesquelles je m'oppose au projet de 4 éoliennes à Saint Barbant .

Un projet de 6 éoliennes est déjà en construction à 6 kilomètres du site de Saint Barbant et d'autres projets sont en cours d'instruction aux alentours, nous ne sommes pas en mesure au tant que riverains d'évaluer la totalité des machines qui seront installées autour de nos habitations ce qui nous met dans une situation délicate.

Madame Compain ex maire de Saint Barbant a signé en 2007 en tant que vice présidente de communauté de communes du Haut Limousin la Zone de Développement Eolien, suite à cet engagement elle a vendu l'ensemble de ses biens dans le secteur, peut-être craignait elle la dévaluation du prix de ceux-ci ?

Elle s'est bien gardée de nous avertir de ce qui aller arriver à nos habitations : dévalorisation de nos maisons voire impossibilité de pouvoir les vendre (qui voudrait acheter une maison de campagne à 600 mètres d'une éolienne de 180 mètres de haut ?)

De plus doit-on craindre un impact sur notre santé ?

Que faire en cas de bruit de ces machines ? Comment éviter leur scintillement rouge / blanc jour et nuit ?

L'intérêt financier que ces projets proposent à nos institutions locales développe une ferveur de nos élus qui veulent augmenter leur budget grâce à ces rentrées d'argent et mettent donc une pression sur la population. En milieu rural le fait de s'opposer aux décisions municipales peut engendrer des soucis dans les rapports entre les habitants.

Effectivement entre les élus, les propriétaires terriens retenus pour l'installation des aérogénérateurs, les propriétaires non retenus, les riverains des projets, les habitants pour, les habitants contre, une multitudes de heurts viennent se greffer à la vie social locale.

Aussi quand vous dites ne pas apprécier les anglais installés en France, j'aimerais vous dire qu'ils font partie intégrante de notre vie, ils participent amplement à l'économie locale, à l'entretien du patrimoine, à la survie de nos commerces, si l'installation de ces projets devait les faire fuir cela nuirait gravement à l'avenir de ce territoire.

J'espère vous avoir éclairé sur l' impact local de ce type de projet mais aussi sur le nombre de projets autour d'un même lieu dans le but de sauver l' endroit ou j' ai choisi de vivre

Dans l'attente de votre décision , qui j'espère tiendra compte de la souffrance qu'engendrerait ces machines , je vous prie d'agrèer Monsieur le Commissaire Enquêteur l'expression de toute ma considération.

Philippe Casier